

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2856 - MARDI 7 MARS 2017

RETOMBÉES DES DERNIÈRES VIOLENCES AU KASAÏ

Cinq millions de dollars alloués aux populations affectées



Quelques déplacés dans leur lieu de refuge

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en RDC (Ocha) a annoncé avoir alloué cinq millions de dollars en faveur des personnes affectées par la crise humanitaire née de la rébellion de Kamuina Nsapu qui secoue l'ex-province du Kasai, laquelle rébellion a entraîné deux

cent mille déplacés internes et fait plus de quatre cents morts depuis septembre dont soixante-dix au cours du seul mois de janvier. Et d'ajouter que l'insécurité qui prévaut dans l'ensemble de la zone a entraîné la fermeture de plusieurs écoles, privant quelque 53.000 élèves d'une scolarité normale au

cours de l'année scolaire 2016-2017.

Un premier financement d'environ cinq millions de dollars émanant du Central emergency response fund a déjà été alloué à cette crise pour une durée maximale de six mois en faveur de 108.430 personnes, apprend-on.

Page 13

PROVINCE
DE L'ÉQUATEUR

Greenpeace choquée par l'annulation du visa de l'un de ses employés et par l'expulsion d'un réalisateur français

Dans un récent communiqué, l'ONG internationale Greenpeace a condamné l'expulsion d'un réalisateur français et l'annulation du visa de l'un de ses employés. Ces décisions, estime-t-elle, ont été prises par les autorités congolaises, à la suite d'un tournage effectué dans la province de l'Équateur. Et d'ajouter que les incriminés étaient dans le pays légalement avec toutes les autorisations et documents nécessaires, notamment une accréditation officielle du ministère de la Communication et des Médias. En réaction, Lambert Mende Omalanga a indiqué que son ministère n'a pourtant délivré aucune accréditation aux personnes précitées et qu'après enquête, il s'est avéré qu'il s'agit d'un faux document établi et délivré par un préposé du cabinet qui a du reste été sanctionné de ce fait.

Page 14

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD
DU 31 DÉCEMBRE

Une coalition des ONG sollicite l'implication de Joseph Kabila

La coalition des 33 organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'Homme a, dans un communiqué publié le 5 mars, demandé au président de la République de s'impliquer dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre par la nomination rapide du nouveau Premier ministre qui est déjà présenté par le Rassemblement. C'est, d'après cette structure associative, l'un des engagements pris par les parties prenantes dans le cadre de cet accord.

La coalition a, par ailleurs, recommande au chef de l'État de s'impliquer dans la mise en œuvre de toutes les mesures de décriminalisation décidées par les parties prenantes, principalement en ce qui concerne l'abandon des poursuites judiciaires à l'égard de Moïse Katumbi et de Gabriel Kyungu

Page 13

INSTITUT FRANÇAIS

Jocelyn Balu et les « Aigles de la révolte » en concert inédit le vendredi

Le show du 10 mars à la Halle de la Gombe est une grande première qui s'annonce spectaculaire et précède de peu celui de Praia annoncé dans le cadre de l'Atlantic Music Expo (AME), Marché international de la World music prévu du 10 au 13 avril au Cap-Vert. Jocelyn Balu et ses compagnons, les fameux Aigles de la révolte, ont une bonne raison de se réjouir à deux mois et demi à peine de la sortie de leur mini-album « EP N'Za ».

Sorti au mois de décembre, ce mini-album a valu au groupe une sélection à l'AME, dans le cadre du Womex qui se tiendra au Cap-Vert. La jubilation des jeunes artistes est d'autant plus grande que leur orchestre « Aigles de la révolte » est le premier groupe congolais à jouer sur cette prestigieuse scène africaine.

Page 14

ÉDITORIAL

Oyo la bleue

Ainsi donc Oyo, cette ville du nord Congo d'où est issue la famille du président Denis Sassou N'Gouesso, voit affluer vers elle des hommes d'Etat, mais aussi une foule de membres du gouvernement, d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires, de diplomates, d'intellectuels, de journalistes. Et, de ce fait, elle se trouve placée pendant toute la semaine sur le devant de la scène internationale, projetant de notre pays l'image d'un pays responsable, ouvert sur le monde, désireux de prendre une part active au combat vital que livre l'humanité pour protéger son environnement, respectueux aussi des rites et des traditions que lui ont léguées les centaines de générations précédentes.

De la Conférence sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo à l'entrée en service de l'Hôpital d'Oyo, en passant par la concertation des chefs d'Etat sur la lutte contre le trafic des faux médicaments en Afrique ou l'inauguration du Musée kiebe-kiebe de N'gol'odoua la liste des faits qui marqueront les jours à venir est impressionnante à tous égards. Elle démontre que loin de la turbulence des grandes cités il est désormais possible de réfléchir, d'échanger, de débattre librement sur les grands problèmes de ce temps dans un cadre que la suractivité de l'homme n'a ni détruit, ni même endommagé. Elle prouve aussi, et ce n'est pas rien, que le Congo, notre Congo, est pleinement conscient de la responsabilité qui est la sienne dans la bataille qu'engage l'humanité pour la préservation de la nature et donc de la paix.

S'il n'est pas raisonnable d'anticiper, ici et maintenant, sur ce qui sortira concrètement des débats à venir il l'est en revanche de souligner qu'Oyo s'imposera à coup sûr, au sortir de cette semaine, comme l'un des lieux privilégiés de la réflexion sur l'environnement, sur les relations entre l'homme et la nature, sur la continuité entre le passé et le présent, sur la construction du futur. Lieu privilégié où auront été jetées les bases du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la cité des bords de l'Alima doit donc se préparer dès aujourd'hui à tirer de cette grande et belle aventure les bénéfices qu'elle contient en germe.

Il n'est assurément pas trop tôt pour y réfléchir car «Oyo la bleue» sera demain l'un des lieux de rendez-vous privilégiés du débat mondial sur la protection de l'environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Le projet prend ses marques à Oyo



Une vue du fleuve Congo (DR)

L'accord relatif au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera signé en marge d'une conférence qui se tient du 8 au 9 mars 2017 à Oyo, au Nord Congo, regroupant les ministres en charge des eaux et forêts d'une douzaine de pays d'Afrique.

Il s'agit notamment de la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine (RCA), la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, la Guinée équatoriale ; du Burundi, Cameroun, Gabon, Rwanda et du Tchad.

Annoncé l'an dernier à la COP22 au Maroc par le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Gouesso, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo prône la préservation des écosystèmes forestiers de la région tout en garantissant un développement économique aux populations.

Il est une initiative de la République du Congo en collaboration

avec la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement. Ce fonds promeut une économie bleue, une exploitation forestière rationnelle et un développement durable et innovant, autour des eaux du fleuve Congo et de ses affluents. Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera alimenté à base des subventions renouvelables, chaque année, de 100 millions d'euros (environ 65 milliards FCFA) avec des engagements à long terme. Il devrait permettre de financer des projets à forte valeur économique et à haute intensité de main d'œuvre.

Parmi ces projets figurent ceux concernant l'amélioration des voies navigables ; l'installation des petits projets hydroélectriques et de petits barrages ; le renforcement des systèmes d'irrigation des sols ; le développement de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture ; le traitement de l'eau et des eaux

usées ; le développement de l'éco-tourisme.

En se proposant de financer des projets d'entretien des voies navigables, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo participera à la lutte contre le phénomène d'ensablement des cours d'eau dû aux effets de la désertification. Il permettra aussi d'améliorer la fluidité de la navigation fluviale en tout temps, favorisant ainsi le désenclavement des villes situées le long des cours d'eau.

Le Bassin du Congo est le second réservoir de carbone du monde après le Bassin de l'Amazonie en Amérique latine. Il représente environ 10% de la biodiversité mondiale, et constitue le réseau hydrologique le plus large d'Afrique avec quelque 25.000km de voies navigables.

La conférence ministérielle d'Oyo marquera une étape déterminante dans le processus de création de ce fonds.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelbel Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GENRE

Le Congo invité à accélérer les progrès en faveur de l'égalité des sexes

Le rapport sur le développement humain en Afrique 2016 vient d'être publié le lundi, 6 mars à Brazzaville, sur fond d'appel à l'autonomisation des femmes. La participation des Congolaises dans les instances de prise de décisions est jugée très faible au vu des multiples engagements du pays.

Le lancement du rapport sur le développement humain en Afrique portant sur le thème « Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique », coïncide avec les festivités de la Journée internationale de la femme célébrée le 8 mars.

Selon le rapport onusien, l'écart entre les genres dans l'enseignement primaire a été absorbé, mais des efforts restent à fournir au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur. Au niveau du travail, l'écart entre les femmes et les hommes s'est réduit considérablement, un indicateur clé de croissance et de développement durable. Cependant, regrette le rapport, l'inégalité subsiste dans la rémunération.

Quant à la participation des femmes congolaises dans les instances de prises de décisions, 7% seulement de femmes au Parlement congolais. Ainsi, elle s'avère très faible au regard de l'Objectif du programme d'action de Beijing qui réclame 30%. Cette situation de la femme congolaise tranche aussi avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les 17 Objectifs de développement durable auxquels le Congo est engagé.

La cérémonie de lancement du rapport qui a été présidée lundi



Photo de famille (DR)

par la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, accompagnée de sa collègue du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, a permis de constater les progrès accomplis au Congo ; de mesurer le niveau d'implication des pouvoirs publics et le soutien des partenaires au développement.

Engagée dans les actions pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes et filles congolaises, la ministre Inès

Bertille Nefer Ingani déplore de fortes disparités entre les hommes et les femmes sur le plan économique et sur le lieu de travail qui, selon elle, continuent d'être la règle plutôt que l'exception.

« La participation et la représentation politiques des femmes au sein du gouvernement constituent des indicateurs du niveau global d'efficacité et de responsabilité d'un pays, car en occupant des postes stratégiques, il sera difficile de nier leurs droits, leurs compétences et leurs in-

térêts », a déclaré Inès Ingani. Pour le membre du gouvernement, la question de l'égalité

Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui va continuer à militer contre

entre les sexes est une question de justice, de paix et de cohésion sociale, une condition préalable au progrès et au développement durable inclusif. Elle promet de ne ménager aucun effort dans la réalisation des actions de sensibilisation à l'endroit des femmes et des décideurs, afin que des mesures soient prises pour une meilleure représentativité des femmes à des postes de décisions.

Le gouvernement congolais pourrait compter sur les agences du système des Nations unies basées au Congo, notamment le

les inégalités et pour l'autonomisation des femmes et filles.

Les solutions d'après le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir, passent également par des réformes du droit et des politiques pour promouvoir l'autonomisation des femmes ; l'accroissement du leadership féminin ; l'accès des femmes à la propriété et à la gestion des biens ; la mise en œuvre de la certification du Pnud sur l'égalité des sexes dans les institutions publiques et privées.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

De nouvelles bourses turques au profit des apprenants congolais

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a échangé le 06 mars à Brazzaville, avec Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo, sur l'octroi des bourses aux jeunes congolais âgés de moins de vingt et un ans.

La campagne d'octroi de ces bourses, qui s'achève le 31 mars 2017, concerne les licenciés, bacheliers, artistes et sportifs.

« Nous sommes venus voir le ministre afin qu'il nous aide à sensibiliser l'opinion et les jeunes qui peuvent se présenter. Nous-mêmes allons participer aux séances de promotion dans les différents lycées du Congo. Nous n'avons pas d'effectif pour arrêter. Nous espérons avoir un nombre important et cela dépendra de la qualité des postulants », a indiqué Can Incesu. Le diplomate Turc au Congo a également affirmé que cette offre est disponible sur l'adresse du site internet de leur ambassade et sur les différents réseaux sociaux.

Rappelons que l'an dernier la Turquie a offert plusieurs dizaines de bourses aux Congolais et plus de cinq mille bourses aux jeunes de par le monde.

Fortuné Ibara

FORMATION QUALIFIANTE

La Fondation perspectives d'avenir forme une centaine de jeunes en informatique

Les participants ont reçu leurs certificats de fin de formation le 6 mars à Brazzaville, au terme d'une session spéciale et assidue qui a duré trois mois et demi.

Axée essentiellement sur les fondamentaux informatiques et le pack Microsoft office, cette formation organisée en partenariat avec la société OFIS, visait à doter les apprenants d'outils de base en informatique, afin d'un renforcement des capacités et garantir l'employabilité. Au total cent seize jeunes (filles et garçons), sur les cent vingt inscrits, ont satisfait à l'examen final, et ont reçu des diplômes de fin de formation, soit un pourcentage de réussite de 80%.

Cette formation entièrement gratuite, animée par Grâce Babisset, un spécialiste certifié en Microsoft, a porté essentiellement sur des notions de base de l'informatique. Il s'agit des programmes bien spécifiques parmi lesquels le Word ; l'Excel et Publisher.

« Je résume cette formation en un mot : alphabétisation numérique. Parmi ces jeunes, il y avait certains qui ne connaissaient même pas utiliser le clavier ; aujourd'hui, ils sont aptes dans le traitement de texte.



Les participants entourant les encadreurs

Ils pourront aussi désormais peaufiner leurs recherches sur Internet ; créer et renommer une session et bien d'autres programmes informatiques », a précisé le formateur.

Pour les apprenants, la formation offerte par la Fondation perspectives d'avenir (FPA) leur permettra, non seulement d'avoir la maîtrise de l'outil informatique, mais surtout de diversifier leurs chances sur le marché de l'emploi. « Je suis très satisfait de cette formation qui vient de s'achever. Sur le plan pratique, nous avons appris le Word ; l'Excel ; le Publisher et autres programmes. Cette formation a été bénéfique

pour nous, parce qu'il y avait parmi nous, ceux qui ne connaissaient même pas encore ouvrir et fermer un ordinateur. Avec les connaissances que j'ai reçues, je suis maintenant apte à exercer partout », s'est réjoui, Marvel Delphin Manang, étudiant en 3ème année de géologie, à l'Université Marien- Nguabi.

« Nous avons acquis des outils nécessaires dans le domaine informatique et le certificat que nous avons obtenu nous ouvrira les portes du marché de l'emploi », a affirmé Belvis, un autre bénéficiaire de la formation. En vue de leur donner plus de chance, la Fondation perspectives d'avenir et

son partenaire ont pris l'engagement d'aider ces jeunes à trouver des stages de perfectionnement et si possible des emplois. « Au niveau de la Fondation perspectives d'avenir, nous voulons vous accompagner afin que vous soyez qualifiés. Notre objectif est de faire en sorte que vous allez plus loin. Je vous demande de valoriser ce que vous aviez obtenu ici », a indiqué pour sa part, Nadège Tchikaya, chef de département programme à la FPA.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de OFIS, Mr Boumpoutou.

Firmin Oyé



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif
journalier de consommation et
gagne* un voyage, du cash
ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



SANTÉ

Un protocole d'accord lie désormais le Congo au laboratoire Roche

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, et le directeur général du laboratoire, de fabrication de médicaments : Roche, ont procédé le 6 mars à la signature d'un accord. Celui-ci permettra de mettre à la disposition des praticiens congolais des médicaments contre le cancer, des techniques d'exploration de l'insuffisance rénale, de l'hépatite virale et plusieurs autres maladies. « *Nous devons trouver les mécanismes novateurs et durables pour rendre ces médicaments disponibles afin de faciliter l'accès aux thérapies novatrices* », a indiqué le directeur général du laboratoire Roche, Johan Descombes.

Il a, par ailleurs, expliqué qu'en dehors de l'acquisition à moindre coût des médicaments contre le cancer notamment, les sensibilisations, les diagnostics ainsi que la formation des professionnels congolais de santé.

« Nous devons trouver les mécanismes novateurs et durables pour rendre ces médicaments disponibles afin de faciliter l'accès aux thérapies novatrices »,

Jacqueline Lydia Mikolo s'est dit satisfaite de la signature de cet accord, puisqu'il constitue un soulagement pour les malades congolais à plus d'un titre. La ministre de la Santé et de la population a également souligné que très prochainement, un programme de lutte contre le cancer sera validé par le gouvernement. C'est partant de là que l'accord signé le 6 mars entrera pleinement en vigueur d'autant plus que ce programme se chargera, entre autres, du suivi de ce protocole d'accord.

En rappel, le laboratoire Roche est le numéro 1 mondial en matière de fabrication des médicaments contre le cancer et en virologie. 24 types de médicaments fabriqués par Roche sont inclus sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé.

Fiacre Kombo



Jacqueline Lydia Mikolo et Johan Descombes (Adiac)

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



L'ensemble des MTN'ers, Engagés pour faire de MTN Congo le Meilleur Opérateur du secteur des télécoms au Congo



Donner le ton et le rythme à l'ensemble du Personnel de MTN, a été la première action collective phare menée par la filiale congolaise du grand empire sud-africain, MTN. En effet, pendant une période de 4 jours, un panel des MTNers, représentatifs de tous les départements, étaient en retraite pour un workshop du 7 au 10 février 2017. Ces quatre (4) jours ont été consacrés à une réflexion profonde autour des axes stratégiques 2017 de l'Opération, d'un côté. Et de l'autre, à l'éclatement de ces axes en actions opérationnelles, afin d'optimiser les performances de MTN Congo pour l'exercice 2017-2018. Ce travail a été réalisé par des groupes de MTN'ers de Brazzaville et Pointe-Noire, sous la direction de Djibril OUA-TARRA, Directeur Général de MTN Congo. En somme, la session stratégique des 7, 8, 9, et 10 février, et la plénière du 11 février avaient pour objectif d'obtenir l'engagement et la contribution des équipes à la résolution des différents challenges auxquels l'Opération devra faire face tout au long de l'année 2017.

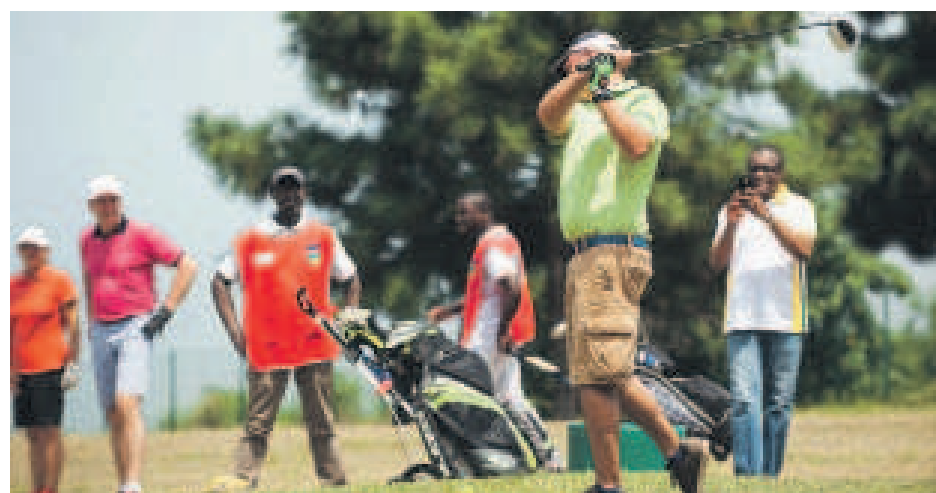
A la suite de celle-ci, une restitution a été faite au Comité de Direction de l'entreprise, pour validation et adoption. Ce qui a donc conduit à la célébration, par l'ensemble du Personnel MTN, du traditionnel

Y'ello Bonana au Radisson Blu hôtel de Brazzaville, le samedi 11 février 2017, sous la thématique « All Aligned and Engaged for a Better MTN », littéralement en français « Tous Alignés et Engagés pour rendre Meilleure MTN ». Au cours de la Soirée, comme à ses habitudes, MTN Congo a offert à chaque MTNer un superbe présent, composé essentiellement de Smartphones, de Modems 4G, de Power Banks, et des mémoires mini SD.

« All Aligned and Engaged for a Better MTN »

Le choix de cette thématique a été guidé par la volonté du Top Management de MTN Congo d'insuffler une forte volonté, un fort état d'esprit à tous les MTNers afin qu'ils soient plus à même de servir, mieux, d'accompagner l'ensemble des abonnés à mieux se saisir le « Nouveau Monde Digital » que leur offre MTN Congo. L'objectif visé reste le désir d'illuminer la vie de nos communautés et de contribuer au développement des entreprises du Congo en mettant sur le marché des produits et services novateurs et adaptés, tout en leur offrant une Expérience-Client mémorable.

Pointe-Noire au cœur des actions de MTN Congo



La ville économique du Congo, Pointe-Noire, a fait l'objet d'un intérêt particulier. En effet, juste après avoir célébré son Y'ello Bonana, une équipe de MTNers a effectué le déplacement de Brazzaville pour la ville côtière afin de mettre en œuvre les recommandations proposées sous formes d'actions de proximité (internes et externes). -Dénommée « Semaine Show », celle-ci a démarré le dimanche 12 février 2017 avec l'accompagnement de la célébration des 30 ans du Club de Golf de Pointe Noire à Diosso. La ville économique étant un maillon essentiel dans la réalisation de ses objectifs financiers, participer à cette célébration a été une façon pour MTN Congo, à travers son Segment Business, de renforcer, d'une part, ses relations avec les principales sociétés de la place. Et d'autre part, de manifester sa volonté d'accompagner les PME et les PMI en étant plus proche d'elles. Ce fut des moments de partages et d'échanges avec les décideurs et entrepreneurs, autour des problématiques et enjeux actuels liés à la connectivité, notamment en rapport avec leurs attentes. Les meilleurs joueurs du tournoi sont, d'ailleurs, repartis avec des présents de MTN à la fin de la compétition. Prochain rendez-vous, 2018. -Par ailleurs, le mardi 14 février 2017, jour de la Saint Valentin, MTN Congo a organisé un « After Work », concept qui a consisté à créer un environnement de choix après une bonne journée de travail, devant son siège, situé en face de la gare ferroviaire de Pointe-Noire. A cette occasion, les MTN'ers ont démontré leurs talents d'humoristes, de comédiens, de chanteurs, de danseurs, de sapeurs etc... Comme son nom l'indique, le concept d'After Work consiste à créer un environnement propice au rapprochement des staffs entre eux après des journées de travail souvent pleines, stressantes, rudes, pressantes,... Le tout dans un cadre contrôlé et conforme aux valeurs et à l'éthique de MTN Congo.

-L'éducation, crédo de la Fondation MTN. le jeudi 16 février 2017, celle-ci s'est déployée, sous l'égide des ministres de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, M. Collinet Makosso, et des Postes et Télécommunications, M. Léon Juste Ibombo, en présence du Préfet de Pointe-Noire, M. Honoré MPAKA, des autorités civiles et militaires de Pointe-Noire, du Directeur Général de MTN Congo, Djibril Ouattara, du Directeur de la Fondation MTN, Cyriaque OKOUMOU, ainsi que de l'ensemble de leaders de MTN pointe Noire, afin d'offrir deux (02) salles multimédias (School Connectivity), respectivement dans les lycées Victor Augagneur (8000 Elèves) et de Mpaka (5000 Elèves).

De manière explicite, le projet School Connectivity est un concept de la Fondation MTN Congo, qui consiste à installer des salles multimédias dans différents établissements scolaires et universitaires du Congo. Après l'Université Marien Nguabi

à Brazzaville, les villes de Ouesso et de Madingou, les départements de Pointe Noire et du Kouilou ont été heureux d'accueillir ces deux (02) School Connectivity dans les Lycées ci-dessus cités. Ces installations ont pour but de permettre aux élèves et au corps enseignant de ces établissements d'entrer de plain-pied dans l'ère du numérique. Ainsi donc, ces salles sont une passerelle entre le numérique et les outils didactiques, destinées à faciliter la réalisation des recherches documentaires approfondies, la mise à jour des cours, la possibilité de réaliser des cours en ligne, etc... Dans son mot de circonstance, Cyriaque OKOUMOU, Directeur de la Fondation MTN Congo, a déclaré ce qui suit à l'endroit des enfants : « A vous Chers Elèves, qui êtes et avez l'avenir devant vous, il ne vous appartient qu'à vous-même de lui donner un sens, une orientation !!! et en qualité de père, je vous conseille vivement les études, car il n'y pas d'autres chemins que celui-ci pour votre devenir. Toutefois, il vous faudra des attitudes, des comportements, des outils, du matériel didactique pour vos études en ce 21e siècle. Le School Connectivity que voici regroupe des capacités pour des bonnes Recherches, un bon Questionnement, un bel Apprentissage, une belle Découverte... Le tout dans la Rigueur et la Discipline... Bref, un bel outil pour vos études. C'est pourquoi, nous, MTN Congo, souhaitons que vous protégiez jalousement ce bijou qui renferme d'innombrables cerveaux de recherches aussi puissants que Google - Wikipédia - Encyclopedia - Hachette Multimédia, etc ». Les deux (2) School Connectivity inaugurées à Pointe-Noire sont deux (2) salles totalement renouvelées et mises aux standards à travers un équipement de climatisation, la rénovation du câblage électrique, l'installation d'un réseau informatique muni de 20 configurations complètes reliées à un serveur, avec une connexion Internet 4G, offerte pour une année.

§ Enfin la journée du vendredi 17 février 2017 a clôturé la Semaine Show de Pointe-Noire par la réalisation d'un « Team Building », qui fut une journée particulière de rassemblement et de partage, à 30 kilomètres de Pointe-Noire, dans le département du Kouilou. C'est principalement en bordure de l'océan atlantique, au Bois de Singe, que les MTNers de Pointe Noire, en compagnie de Djibril OUA-TARRA, le DG, ont réalisés des activités amusantes et ludiques afin de renforcer la cohésion, l'unité au sein des équipes, et instaurer un climat convivial en vue de créer un environnement favorable de travail. Il s'est agi de divers jeux comme le Scrabble, le Ludo, le Tir à l'arc, le Relais, le Football, le Babyfoot, la Danse, les Chants, ... autour d'un bon repas de famille.

2017 est « envisagé avec beaucoup d'optimisme, de sérénité et de dialogue », a conclu Djibril OUA-TARRA, le DG de MTN Congo.

MTN, everywhere you go!

VIE ASSOCIATIVE

Les cadres ressortissants de la Zone Illanga créent une ONG de développement

Sur invitation de l'honorable Félix Ibarra Ndéli, député (PCT) de la première circonscription du district d'Ollombo, les cadres ressortissants de la zone Illanga située dans ledit district se sont réunis à Brazzaville ce samedi 4 mars 2017.

Les problèmes qui minent le développement de cette zone ont été au menu de cette retrouvaille. Pour l'honorable Félix Ibarra Ndéli les problèmes récurrents qui freinent le développement de la zone sont connus. Il s'agit principalement de l'enclavement dû au manque de routes aménagées, de la situation déplorable de l'enseignement et la santé, caractérisée par un manque de structures viables et un personnel de qualité et en quantité suffisante. A cela s'ajoute la question de l'eau et de l'électricité.

Il s'agit donc de la satisfaction des besoins basiques des populations de cette zone. C'est pourquoi il a invité l'élite de la diaspora de cette zone à un sursaut d'orgueil pour sortir leur terroir de l'ombre.

En réponse à cette interpellation, les cadres de la zone Illanga ont décidé de créer une organisation pour le développement de la zone. Une structure qui pourra jouer le rôle d'incubateur de projets avant de se projeter comme partenaire stratégique de l'Etat et des autres acteurs du développement dans le cadre des projets communautaires.

Une commission de travail de six membres placée sous la supervision d'Alphonse Dinard Moubagat Moukonzi a été mis en place pour rédiger les statuts et règlement intérieur devant régir cette organisation.

Fortuné Ibara

CÉDEAO

L'intégration du Maroc ferait de la sous-région, la 16^e puissance mondiale

En intégrant le Maroc, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dépasserait la Turquie, s'approcherait de l'Indonésie en termes de PIB, et deviendrait la 16^{ème} puissance mondiale, résume l'Agence Ecofin, agence africaine d'informations économiques et financières fondée en 2010 à Genève pour répondre à un besoin croissant d'informations sectorielles et spécialisées sur les économies africaines.

La conclusion de l'Agence Ecofin intervient quelques semaines après le retour du Maroc à l'Union africaine (UA). Elle coïncide aussi avec l'entretien téléphonique qu'a eu mercredi dernier le roi du Maroc Mohammed VI avec le président du Nigeria, Muhammadu Buhari. Au cours de cet entretien, le roi a mis au courant le chef de l'Etat nigérian de la demande d'adhésion du royaume à la Cédéao et des contacts que le souverain chérifien a entrepris à ce sujet avec les chefs d'Etat de la région.

La Cédéao, c'est 320 millions d'habitants, la population la plus jeune au monde, répartie sur 5,1 millions de km², pour un PIB total supérieur à 700 milliards de dollars. Elle a déjà instauré la libre circulation qui s'applique petit à petit dans les faits, et elle souhaite établir une monnaie unique à l'horizon

2020. Ses membres sont : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le Maroc a présenté à Ellen Johnson Sirleaf, présidente en exercice de la Cédéao, sa demande d'adhésion « à part entière » à la communauté ouest-africaine, « dans la droite ligne de la politique africaine du souverain, couronnée par le retour du royaume au sein de l'Union africaine », précise une récente publication d'Ecofin.

Faute de parvenir à une intégration économique maghrébine, le Maroc se tourne vers son sud et décide d'intégrer la Cédéao qui compte déjà 15 Etats dont le poids lourd africain, le Nigeria, et la locomotive de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), la Côte d'Ivoire.

Le Maroc entretient des liens institutionnels avec la Cédéao, à travers son Statut d'observateur, obtenu depuis plusieurs années, relève le ministère marocain des Affaires étrangères et de la coopération, faisant observer qu'à ce titre, le Maroc a participé à de nombreuses réunions de l'Organisation, et apporté sa contribution à ses activités, notamment dans les domaines liés à la paix et à la stabilité. Le Ma-

roc est également présent en Afrique subsaharienne, première destination de ses investissements directs (IDE) en Afrique, à travers des investissements directs dans 14 pays dont le Soudan, l'Île Maurice, la Mauritanie, et onze pays de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont la Guinée, le Nigeria, la République démocratique du Congo et 8 pays appartenant à la Zone Franc, notamment le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la République centrafricaine, le Gabon et le Congo-Brazzaville.

Selon l'Office des changes du Maroc, la répartition sectorielle des IDE en Afrique indique que la moitié des flux sortants des IDE marocains en 2015 concerne le secteur des Banques (52%), suivi des Télécommunications (32%), des Holdings (7%) et de l'industrie (3%).

Par ailleurs, les opportunités issues de la coopération triangulaire, qui consiste à canaliser les fonds d'aides internationaux pour financer des projets d'infrastructure en Afrique et d'en confier la maîtrise d'œuvre à des entreprises marocaines, pourrait, également, servir de point d'appui pour une plus grande intensification des relations économiques du Maroc avec les pays du continent.

Xhinua

REMERCIEMENTS

Les familles Missolo et Foundoux viennent de traverser une épreuve douloureuse mais nous n'étions pas seuls.



Notre présence à nos côtés pour accompagner Eulalie Valentine Missolo (épouse Foundoux, décédée le samedi 18 février 2017 à Brazzaville) à sa dernière demeure le mardi 28 février 2017 nous a beaucoup émus. Nous tenons donc aujourd'hui à vous exprimer combien nous avons été sensibles à vos témoignages, votre

présence et vos soutiens multiformes. Nos sincères remerciements.

AVIS DE VENTE

Domaine à vendre à Koufoli sur la route nationale n°5 dans l'arrondissement 5 Mongo-Poukou à Pointe-Noire. Le domaine se situe sur une voie goudronnée

Numéro de titre foncier : 12950 délivré le 14 Mars 2007.

Superficie : 6750m²

Valeur de treize (13) parcelles au prix de deux cent cinquante millions (250.000.000) francs CFA.

Pour tous renseignements, contactez Placide K. au numéro : + 242 05 553 62 99.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





RÉPUBLIQUE DU CONGO



OYO



8-9 mars 2017

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA CRÉATION DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO



FONDS BLEU
POUR LE BASSIN DU CONGO

Valoriser l'EAU

*comme instrument de **paix**
et de **rassemblement***

Inventer

*une économie **bleue**
et **collaborative***

Trouver des solutions
environnementales
adaptées

Donner

*aux **populations**
les moyens de vivre dignement*

Ensemble, créons les conditions du développement durable

COOPÉRATION

L'Inde et le Congo disposés à concrétiser leurs projets

Le ministre délégué aux relations extérieures de la République de l'Inde, Mabashar Jawed Akbar, et le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, ont réaffirmé cette volonté le lundi 6 mars, lors d'une conférence de presse conjointe à Brazzaville.

« Nous sommes en train de bâtir une fondation où semer les bases d'une coopération future », a déclaré Mabashar Jawed Akbar qui a effectué une visite de travail de 48 heures dans la capitale congolaise, à la tête d'une importante délégation. « Nous travaillons sur des projets humains, des projets qui sont avantageux pour l'homme », a-t-il ajouté.

Le chef de la délégation indienne n'a pas caché son optimisme quant à la concrétisation imminente des projets de coopération existants. « Nous reconnaissons le leadership du Congo, celui du président Denis Sassou N'Gusso. Et nous pensons que sous la direction du chef de l'Etat congolais et celle de notre Premier ministre, le partenariat Congo-Inde connaîtra des avancées significatives », a-t-il souligné. Mabashar Jawed Akbar a, par ailleurs, indiqué que les questions économiques, celles liées à l'investissement et les questions internationales, notamment les crises qui secouent le monde ont été au centre de leur préoccupation. Il a également évoqué la question du terrorisme. « Nous sommes convenus qu'il n'y a pas de bon terrorisme ou de mauvais terrorisme, le terrorisme est mauvais en soi », a noté le ministre indien.



Mabashar Jawed Akbar et Jean-Claude Gakosso (Adiac)

Pour sa part, Jean-Claude Gakosso a salué l'excellence des relations séculaires bilatérales et espéré en une coopération qui profitera aussi bien à l'Inde qu'au Congo. « Il y a de très grandes opportunités qui s'offrent à nos deux pays d'aller vers une coopération mutuellement avantageuse dans plusieurs secteurs », a-t-il affirmé, citant l'agriculture comme l'un des domaines clés d'intervention. « Vous savez que l'agriculture devient aujourd'hui l'un des leitmotivs, c'est vraiment une option dans

laquelle nous sommes engagés », a relevé le ministre qui a reconnu l'expérience de New Delhi en la matière et en ce qui concerne l'exploitation minière.

En ce qui concerne les questions internationales, le chef de la diplomatie congolaise a assuré que l'Inde et le Congo « travaillent la main dans la main dans les instances internationales, dont les Nations unies ». Les deux pays « partagent les mêmes préoccupations qui concernent la nécessaire réforme du Conseil de sécu-

rité de l'ONU qui (...) a été mis en place au sortir de la seconde guerre mondiale, voici plus de 70 ans et ne

de la coopération entre les gouvernements indien et congolais, plusieurs projets bilatéraux ont déjà été initiés

correspond plus au visage du monde moderne », a expliqué le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger.

Au cours de la visite de Mabashar Jawed Akbar, la première du genre d'un ministre indien en charge des Affaires étrangères, la partie indienne et celle du Congo ont eu une séance de travail. Cette rencontre avait pour but d'explorer les voies et moyens pour redynamiser la coopération bilatérale et d'en dégager des perspectives.

Notons que dans le cadre

dans des domaines divers, en dépit des difficultés que connaissent certains d'entre eux dans leur mise en œuvre. Il s'agit notamment de : l'électrification rurale ; l'amélioration du système des transports urbains à Brazzaville et Pointe-Noire ; la construction d'une cimenterie à Mafoubou, dans le département du Niari. A cela s'ajoutent la construction d'un laboratoire pour le contrôle de la qualité des aliments à Pointe-Noire et la construction d'une usine de production de l'urée.

Nestor N'Gampoula



Séance de travail entre les deux parties (Adiac)

BRAZZA
Actualité - Économie - Politique
Express

VISION 4
- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité
24H/24
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Ngoma Ferdinand, Monékéné et Ndouboukoulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de Ngoma Ouamba Raphaël, survenu le 27 février à Brazzaville.

La veillée mortuaire à lieu au, n°39, rue Nzongo (arrêt Mouhumi, avenue de l'étage) à Mfilou.

La date de l'inhumation vous sera indiquée ultérieurement.



Les familles Kiboulou, Kibamba, Kodia et Koussou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père, le professeur Jean Louis Kiboulou, survenu le 24 février au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 1 ter de la rue Mbala Prospère à Bacongo, vers le Commissariat de Police de Tâ Ngoma, dans le 2^e arrondissement.

La date de l'inhumation est fixée au vendredi 10 mars 2017 au Cimetière Mâ Compagne.

**REMERCIEMENTS**

Hola Michel remercie tous les collègues de service, amis et connaissances, de votre assistance de toute forme et sympathie dont vous avez fait montre de l'avoir assisté dans la douleur qu'il a endurée lors du décès de sa fille Hola Michelle Julia à Pointe-Noire le 21 janvier 2017.

Que Dieu vous bénisse.



Albert Mbinzi Mbemba, Germain Mazikou Mbemba, Germaine Basouka, les enfants et petites-filles, petits-fils annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur mère et grand-mère, Jeanne Suzanne Vouala, aura lieu le mercredi 8 mars à Brazzaville selon le programme ci-après :

09h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h30 : recueillement au domicile familial, n°50, rue Zola à Moukondo ;
12h00 : messe en l'église Saint-Jean Marie Vianey de Ouenzé ;
14h30 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
16h30 : fin de cérémonie.





Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire réduit son budget lors de sa 7^e session dite budgétaire

Le budget primitif ainsi que le programme d'investissement exercice 2017 dudit conseil ont été réduits, respectivement de 3.736.000.000 Francs CFA et de 2.761.399.482 Francs CFA au cours de cette 7^e session ordinaire dite budgétaire qui s'est déroulée du 17 au 24 février. Celle-ci a aussi été marquée par la réouverture du rond-point Raphaël Antonetti, réhabilité et rénové.



Outre l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'inter session du bureau exécutif du conseil période du 24 septembre 2016 au 26 janvier 2017 et du compte rendu de la 6^e session dite administrative tenue au cours de cette même période, les travaux de la 7^e session du conseil, ouverts et clôturés par Roland Bouiti Viaudo, son président, ont permis également à l'assemblée locale d'examiner en profondeur et d'adopter deux délibérations qui ont été revues à la baisse par rapport à l'exercice 2016. Il s'agit du rapport de la commission économie et finances sur le projet du budget primitif exercice 2017 du conseil départemental et municipal, et la délibération s'y rapportant, qui a été arrêté à la somme de vingt et un milliards quatre cent trente-cinq millions deux cent mille Francs CFA (21.435.200.000), soit une baisse de trois milliards sept cent trente-six millions (3.736.000.000) Francs CFA. L'autre délibération porte sur le rapport de la commission équipement et travaux urbains

sur le programme d'investissement exercice 2017 dont la somme s'élève à onze milliard deux cent soixante-deux millions, huit cent cinquante mille (11.262.850.000), soit une baisse de deux milliards sept cent soixante et un million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-deux (2.761.399.482) francs CFA par rapport à l'année 2016.

Dans son mot de clôture, le président du conseil Roland Bouiti Viaudo a expliqué que cette diminution des ressources est consécutive à la situation générale de notre pays. Mais il a assuré qu'en dépit des difficultés financières que connaît actuellement leur municipalité, le bureau exécutif ne ménagera aucun effort pour exécuter le programme d'investissement exercice 2017 à un niveau satisfaisant.

Aussi, le président du conseil a indiqué que pour faire aboutir les projets dont l'exécution est prévue pour cette année, le bureau exécutif s'emploiera à mener un plaidoyer auprès du gouvernement de la République. Il

poursuivra aussi les négociations avec l'Etat en vue de l'amélioration du dispositif de rétrocession des impôts et des taxes destinés à leur commune. «Ce dispositif une fois corrigé et amélioré devrait faciliter à l'équipe dirigeante de notre municipalité le guidage et le pilotage du programme d'investissement 2017 en toute sérénité», a précisé Roland Bouiti Viaudo qui, par ailleurs, a renouvelé la reconnaissance des populations de Pointe-Noire au Président de la République pour toutes les marques d'attention dont elles font l'objet de sa part et tous les investissements réalisés à Pointe-Noire par le gouvernement sous son impulsion.

Le président du conseil a insisté sur la poursuite de la modernisation de Pointe-Noire qui, pour lui, va connaître de profondes mutations. «Dans ce sens, l'amélioration continue du cadre de vie de nos populations et concitoyens fait partie des missions que le bureau exécutif est strictement tenu d'accomplir à la lumière de vos orientations»,

a-t-il déclaré à l'endroit des conseillers. De ce fait, il a sollicité l'adhésion des populations notamment en matière de lutte contre l'insalubrité dans les quartiers. Les élus locaux et les chefs de quartiers devront relayer cet appel à la citoyenneté.

Au cours de la 7^e session, la conseillère Suzanne Kaba-Vélé née Mpan, remplaçant le conseiller Roger Paka décédé a été présentée à l'assemblée. Au terme des travaux les élus locaux ont effectué une visite du rond-point Raphaël Antonetti qui a été réouvert après ses travaux de réhabilitation et rénovation. La place Jean Baptiste Missamou communément appelé rond-point Tractafrica été également aménagée en partenariat avec le Rotary club, initiateur et exécuteur de ce projet. Roland Bouiti Viaudo a indiqué que l'aménagement des ronds-points et la construction des voiries nouvelles vont se poursuivre dans tous les arrondissements de la ville. Dans ce cadre, il y a, entre autres, les avenues Jean Baptiste Tati Loutard (Arrondissement 6 Ngoyo) et Antoinette Sassou Nguesso (arrondissement 5 Mongo Mpoukou) qui ont été bitumées.

Dans le communiqué final de la session qui a été lu par Jean Jacques Moi Bayonne, 2^e secrétaire du conseil, il a été fait mention du séjour à Pointe-Noire, au mois d'avril prochain, d'une délégation chinoise constituée de six (06) cadres de haut rang de la ville de Su Zhou.

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 3 MARS 2017, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE ET VINGT CINQ MINUTES (1H25) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H10**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **19H40**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGES.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://www.airfrance.cg)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



Le président Touadera procède à l'installation des membres de trois hautes juridictions du pays

Les magistrats nommés à la Cour de cassation, à la Cour des comptes et au Conseil d'État ont été installés le vendredi 3 mars. La cérémonie a été présidée par le chef de l'État, Faustin Archange Touadera.

Le président de la République est tenu, selon les dispositions de l'article 155 de la Constitution, de mettre en place durant la première année toutes les institutions de la République. Cette première installation intervient à trois semaines de la date butoir du 30 mars 2017.

C'est ainsi qu'une trentaine de magistrats ont été installés dans leurs nouvelles fonctions par le chef de l'État. Ceux de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ont prêté serment devant le président de la République. Ces trois institutions judiciaires sont rendues opérationnelles trois semaines avant la fin du délai que la loi fondamentale donne au chef de l'État de mettre en place les institutions prévues par la Constitution du 30 mars 2016.

Dans son réquisitoire, le procureur



< Sans données à partir du lien >

général près la Cour des comptes, Nestor Sylvain Sanzé, a appelé le gouvernement à aider la Cour des comptes qui est sur plusieurs dossiers relatifs à la gestion de la transition afin de bien aboutir les enquêtes.

Le président de la République, Faustin Archange Touadera, a exhorté les

magistrats « d'être des serviteurs de loi et non au déçu de la loi ». Le chef de l'État a appelé le corps judiciaire à l'impartialité dans l'exercice de leurs fonctions.

Les magistrats installés ont été nommés par décret du chef de l'État le 13 janvier 2017.

Deux véhicules sous escorte de la Minusca pillés entre Grimari et Bambari

Deux véhicules de transport faisant partie du convoi escorté de la Minusca ont été pillés par des éléments armés identifiés comme Anti-Balaka. L'incident s'est produit le jeudi 2 mars entre les villes de Grimari et Bambari.

Ces véhicules ont été pillés deux semaines après le retrait d'Ali Darassa de Bambari et une semaine après celui des Anti-Balaka. Les deux véhicules, selon nos informations, fai-

saient partie d'un convoi escorté par la Minusca qui disposait d'un effectif limité. Un des deux véhicules a été complètement vidé, selon un des passagers contactés par le RJDH. La même source fait savoir que seuls les bagages à mains des passagers de l'autre véhicule ont été emportés.

Le véhicule vidé se trouve encore à Bambari, tandis que les autres véhicules sont arrivés à Bria. L'acte est attribué aux éléments des Anti-Balaka qui contrôlèrent l'axe

Grimari-Bambari, entre-temps sous contrôle des combattants de l'UPC. La Minusca n'a pas été disponible sur cette affaire. Le RJDH n'a pas pu non plus entrer en contact avec les responsables Anti-Balaka de la région. L'axe Grimari s'est révélé dangereux ces derniers mois. C'est sur cet axe que quatre gendarmes ont été tués par des hommes armés identifiés comme combattants de l'UPC le 28 octobre 2016.

Le bras de fer fédération et ministère retarde le recrutement d'Omam Biyik

Depuis quelques jours, des organes de presses nationales et internationales rapportaient que l'ancien buteur camerounais, Omam Biyik, est le nouvel entraîneur de la République Centrafricaine. La venue du technicien camerounais dans la tanière des Fauves de Bas-Oubangui est retardée pour une mésentente.

Selon le journal en ligne Football365, le bras de fer opposant la Fédération centrafricaine de football et le ministère des Sports retarde le recrutement d'Omam Biyik. D'après Football365, le département des Sports est favorable à la signature d'un contrat avec François Omam Biyik, tandis que la Fédération centrafricaine de football ne partage pas ce choix.

La Fédération, quant à elle, préfère « garder l'entraîneur local Herve Loungoundji ». Le journal en ligne a affirmé que « le tombeur de Diego Maradona en 1990 » ne sera entraîneur officiel des Fauves de Bas-Oubangui que si les deux parties s'accordent pour le garder ». O.Biyik a participé à trois Coupe du monde avec le Cameroun (1990, 1994 et 1998). Il est le deuxième meilleur buteur du Cameroun et est entré dans l'Histoire par son but de victoire contre l'Argentine le 8 juin 1990. Il totalise 75 sélections et a publié son autobiographie intitulée « Mon but ».

Depuis qu'elle est membre de la Confédération africaine de football, la République Centrafricaine n'a jamais participé à une CAN.

Hervé Loungoundji est entraîneur national depuis plus de cinq ans. Deux fois, il a manqué in-extremis une qualification historique avec les Fauves de Bas-Oubangui.



Le gouvernement annonce l'arrivée prochaine du vice-président de la Banque mondiale

Le porte-parole du gouvernement et le ministre du Plan ont annoncé, le vendredi 3 mars, l'arrivée du vice-président de la Banque mondiale Mactard Diop le 10 mars. L'objectif de cette visite est de s'enquérir de la situation de la RCA afin de confirmer l'octroi des fonds pour le relèvement économique à travers le secteur agricole.

Le 17 novembre 2016, la conférence des bailleurs de fonds s'est tenue à Bruxelles afin de trouver des voies et moyens pour le relèvement de la Centrafrique fragilisée par la crise. Des donateurs, notamment la Banque Mondiale, ont tenu leurs promesses.

Le porte-parole du gouvernement Théodore Jousso a présenté le mobile de cette mission. « Nous tenons à vous informer que cette autorité bancaire vient s'enquérir de la situation de notre pays. Le programme de la Banque mondiale consiste en priorité à relancer ce qu'on appelle les bassins des productions agricoles et à connecter les villes entre elles », relève-t-il.

D'autres programmes, ajoute-t-il, concernent la réhabilitation des infrastructures routières, « la route de Bairo-Bouar sera bitumée », précise le porte-parole.

Le ministre du Plan et de la Coopération internationale, Félix Moloua, a profité de cette occasion pour annoncer d'autres visites. « Les administrateurs de la Banque africaine de développement séjourneront en Centrafrique du 20 au 25 mars afin de discuter sur l'utilisation des ressources qui ont été annoncées à Bruxelles », précise le ministre.

Du 24 au 25 janvier 2017, la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, avait aussi effectué une visite en Centrafrique. Le but de son périple était de discuter avec le gouvernement sur le crédit accordé à l'État centrafricain.

Plusieurs convois de l'UPC signalés dans la sous-préfecture de Kouango

L'UPC d'Ali Daras a renforcé ses dispositifs à Kouango et ses environs. L'information est confiée au RJDH par plusieurs sources indépendantes qui affirment craindre le pire.

Selon les informations du RJDH, plusieurs convois de l'UPC sont entrés dans la ville de Kouango, localité située à 140 km de Bambari. « Il y a deux véhicules BG75 bien armés et une cinquantaine de motos qui sont arrivés à Kouango. Les combattants de l'UPC sont encore plus nombreux », a confié une commerçante qui est arrivée de Kouango, il y a deux jours.

La présence des combattants de l'UPC est aussi signalée à Bianga, une des communes de Kouango. « Nous avons des informations qui attestent que les éléments de l'UPC ont envahi la petite commune de Bianga », a fait savoir un humanitaire présent à Bambari. La même source suppose qu'Ali Daras fait partie de ces convois. « Il y a eu des exactions signalées dans les villages traversés par les convois de l'UPC. On nous fait savoir que le leader du mouvement est lui-même dans le secteur, information que nous prenons au sérieux », confie-t-elle sous l'anonymat.

Sylvain Marandji, député de Kouango 2, a dénoncé la présence de plus en plus massive des combattants de l'UPC dans sa circonscription. Pour cet élu, ce mouvement armé est en train de déplacer le foyer de tension dans cette partie du pays.

La ville de Kouango est sous contrôle de l'ex-Séléka depuis février 2013. L'UPC a réussi à chasser de cette ville les combattants des autres tendances de l'ex-Séléka. Les combattants d'Ali Daras contrôlent essentiellement dans cette localité le commerce des bœufs et celui du café.

RETOMBÉES DES DERNIÈRES VIOLENCES AU KASAÏ

Cinq millions de dollars alloués aux populations affectées

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en RDC (Ocha) a annoncé avoir alloué 5 millions de dollars en faveur des personnes affectées par la crise humanitaire née de la rébellion qui secoue l'ex-province du Kasai, laquelle crise a fait plus de 400 morts depuis septembre.

C'est une véritable tragédie que vivent depuis près de six mois les populations de l'ex-province du Kasai aujourd'hui éclatée en trois entités autonomes à la suite du dernier découpage territorial. Les affrontements entre les forces loyalistes et la milice Kamuina Nsapu en verve dans la région ont non seulement causé d'innombrables victimes mais aussi entraîné des dégâts collatéraux énormes avec, à la clé, le déplacement de plusieurs familles obligées de vivre au petit bonheur dans la brousse, loin des bruits des canons. N'ayant accès ni à l'eau potable, ni à la nourriture de base, encore moins aux services de santé, ces déplacés affectés par les circonstances de la belligérance imposée à leurs villages luttent pour leur survie dans des sites de fortune qui leur servent de lieu de refuge.



Quelques déplacés dans leur lieu de refuge

Redoutant une crise humanitaire qui risquerait – si on n'y prend garde – de gagner l'ensemble de la région, Ocha est monté au créneau pour tenter de sauver les meubles dans ce qui paraît comme un drame. C'est dans ce cadre que cette institution onusienne a annoncé, le 4 février, l'allocation d'un montant de cinq

millions de dollars en faveur des personnes affectées par la crise humanitaire dans le Kasai. « *Aujourd'hui, sur l'étendue des trois Kasai, on dénombre 200.000 personnes déplacées internes, 32.000 retournées et plus de 400 morts - dont 66 au cours du seul mois de janvier* », peut-on lire dans ce communiqué qui met un

accent sur l'urgence de « sauver des vies » qui guide l'ONU dans cette opération. Plus grave, révèle la même source, « *l'insécurité qui prévaut toujours dans l'ensemble de la zone a entraîné la fermeture de plusieurs écoles, privant quelque 53.000 élèves d'une scolarité normale au cours de l'année scolaire 2016-2017* ».

Et l'on signale qu'un premier financement d'environ 5 millions de dollars américains émanant du Central emergency response fund a déjà été alloué à cette crise pour une durée maximale de six mois en faveur de 108.430 personnes dans l'objectif de secourir les victimes.

Pour rappel, la province du Kasai au centre de la RDC fait l'objet depuis septembre 2016 d'affrontements récurrents entre les Fardc et la milice Kamuina Nsapu entrée en rébellion après la mort de son chef spirituel lors d'une opération militaire. Entrée depuis lors en conflit avec le pouvoir central qu'elle tient pour responsable du décès de son leader, la milice Kamuina Nsapu continue de semer la terreur et la désolation dans la région sur fond d'une insécurité quasi permanente.

Le gouvernement provincial tente tant bien que mal de contenir, via les forces armées, la fougue des Kamuina Nsapu devenus les bourreaux de leurs propres frères et sœurs dans une région réputée pacifique mais qui, par la force des choses, se voit contrainte d'expérimenter la triste réalité d'un affrontement armé.

Alain Diasso

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Une coalition des ONG sollicitent l'implication de Joseph Kabila

La coalition des 33 organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme demande, par ailleurs, au chef de l'État de « promulguer la loi sur les modalités pratiques de l'exercice de la liberté de manifestation et la loi sur l'accès à l'information ».

« *Nous demandons au président de la République de s'impliquer dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre par la nomination rapide du nouveau Premier ministre qui est déjà présenté par le Rassemblement. C'est l'un des engagements qu'ils ont pris dans le cadre de cet accord* ». Telle est la recommandation phare qui soutient le communiqué de la coalition des 33 organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'Homme publié le 5 mars. Cette structure n'explique pas les tergiversations qui caractérisent actuellement le processus de nomination du Premier ministre dès lors que ce dernier a été bel et bien désigné par le Rassemblement conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre.

La coalition des ONG que coordonne Georges Kapiamba estime que Joseph Kabila ferait œuvre utile en nommant sans condition le Premier ministre de sorte à débloquent l'impasse politique actuelle née des contradictions entre parties prenantes sur la procédure de nomination du chef de l'exécutif. D'où le blocage des travaux sur les arrangements particuliers de l'accord du 31

décembre. D'un côté, la majorité demande à l'opposition de proposer au moins trois noms pour que le président de la République dispose d'une marge de manœuvre et puisse nommer le chef du gouvernement de la transition. Et de l'autre, l'opposition tient à ne présenter qu'un seul nom que le chef de l'État pourra nommer.

À ce jour, les lignes n'ont véritablement pas bougé sur cette question qui s'est davantage compliquée avec la disparition d'Étienne Tshisekedi qui, en tant que président du Conseil des sages du Rassemblement, avait la latitude de présenter au chef de l'État le candidat Premier ministre désigné par sa plateforme. Mais hélas ! La désignation de Pierre Lumbi déjà contesté de l'intérieur comme nouveau président du Conseil des sages ne fait pas non plus avancer les choses. D'où l'appel de la Coalition des ONG à Joseph Kabila pour qu'il pèse de tout son poids dans la résolution de cette équation tendant à hypothéquer le processus électoral en cours. Sur un autre registre, la coalition de trente-trois ONG recommande au chef de l'État de s'impliquer dans la mise en œuvre de toutes les mesures de décrispation décidées par les parties prenantes, principalement en ce qui concerne l'abandon des poursuites judiciaires à l'égard de Moïse Katumbi et de Gabriel Kyungu. Elles plaident aussi pour la libération d'Eugène Diomi Ndongala et Jean Claude Muyambo.

Alain Diasso

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

Greenpeace choquée par l'annulation du visa de l'un de ses employés et l'expulsion d'un réalisateur français

Pour cette ONG internationale, cette expulsion est « une nouvelle manifestation inquiétante de la manière dont certains officiels congolais essaient de limiter le rôle des médias et de la société civile dans le pays pour protéger notamment les intérêts de grandes entreprises ».

Dans un communiqué du début du mois de mars, l'ONG internationale Greenpeace a condamné l'expulsion d'un réalisateur français et l'annulation du visa de l'un de ses employés. Ces décisions, a précisé cette organisation, ont été prises par les autorités congolaises, à la suite d'un tournage dans la province de l'Équateur. Greenpeace a noté que les bases légales pour leur arrestation et l'expulsion du réalisateur et de son employé qui a suivi demeurent floues. Mais l'ONG reconnaît que l'équipe était sur place pour filmer le quotidien des communautés dans la zone d'Imbonga, près de la concession fo-

restière Établissements Motema, appartenant à l'amiral Baudouin Liwanga, qui fait sous-traiter l'exploitation à Cotrefor. « Ils étaient dans le pays légalement avec toutes les autorisations et documents nécessaires, notamment une accréditation officielle du ministère de la Communication et des Médias », a précisé la responsable de la Campagne forêt à Greenpeace, Irène Wabiwa. Pour cette dernière, leur expulsion est « une nouvelle manifestation inquiétante de la manière dont certains officiels congolais essaient de limiter le rôle des médias et de la société civile dans le pays pour protéger notamment les intérêts de grandes entreprises ». Cette ONG a noté que l'ordre a été donné, le 17 octobre, par les autorités locales à cette équipe de quitter la zone pour se rendre à Mbandaka. À leur arrivée au chef-lieu de la province, le matériel vidéo et le passeport du réalisateur ainsi que celui d'un employé non congolais ont été confisqués. Personne n'a été placé en détention,

a indiqué Greenpeace, mais le réalisateur a été interrogé par les services de l'immigration, avant qu'il ne soit, avec son équipe, renvoyé à Kinshasa.

Une décision influencée par les grandes entreprises

Irène Wabiwa pense que cette décision avait été influencée par les intérêts de grandes entreprises forestières pour limiter le rôle critique de Greenpeace, parce que cet employé de Greenpeace et le réalisateur documentant les activités des communautés ont été expulsés sans aucune raison légale, quelques semaines après les révélations faites par cette ONG internationale sur l'allocation illégale par l'ex-ministre de l'Environnement, Robert Bopolo, de deux concessions forestières en violation du moratoire de 2002 sur les nouveaux titres forestiers. Ces révélations, a-t-elle, expliquent, ont été l'objet de vives critiques du gouvernement congolais de la part des donateurs internationaux, car elles confirmaient le

chaos ambiant du secteur forestier en RDC. Irène Wabiwa a fait savoir que le 8 février, l'actuel ministre chargé du secteur, Athys Kabongo Kalonji, a confirmé à La voix de l'Amérique l'illégalité et l'annulation de ces titres attribués par l'un de ses prédécesseurs. Mais, à l'en croire, ce membre du gouvernement Badibanga a, ensuite, précisé qu'aucun arrêté d'annulation n'avait encore été signé, alors qu'il n'avait non plus rien dit quant à d'éventuelles sanctions contre des personnes impliquées dans ces allocations. Greenpeace a également rappelé qu'un groupe international de bailleurs présidé par la Norvège, l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), avait également sollicité du gouvernement congolais l'annulation de ces concessions illégales. Cette ONG a souligné que Cafi, qui a pourtant signé avec le gouvernement un accord de 200 millions de dollars américains pour la réduction de la déforestation, n'a pas exigé des comptes aux

officiels impliqués dans ces violations et ne s'est pas non plus ému d'expulsions précédentes et n'a pas demandé de garanties au gouvernement congolais de permettre à la société civile de travailler librement.

Mise en place des conditions et garanties de base

Pour Irène Wabiwa, le gouvernement peut montrer de manière crédible qu'il tient à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier congolais par la mise en place des conditions et garanties de base pour que la société civile puisse fonctionner et contrôler le secteur forestier sans prendre le risque d'être arrêtée ou expulsée. Nous demandons au gouvernement congolais, a-t-elle dit, de permettre aux ONG impliquées dans la surveillance de la gestion forestière de travailler librement et d'envoyer un signal fort aux bailleurs de leurs efforts vers la transparence, l'un des éléments-clés d'une coopération fructueuse.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL / WEEK-END DES RD-CONGOLAIS

Ngbakoto, Kebano et Ngamukol ont fait trembler les filets adverses

Il y a eu des Congolais titulaires et même buteurs le week-end en Angleterre.

En Premier League anglaise, Benik Afobe, titulaire, a joué toute la rencontre lors du match à égalité sur le terrain de Manchester Utd (1-1). Le jeune attaquant Jonathan Leko a fait son entrée à la 81e minute dans les rangs de West Bromwich Albion, mais n'a pu rien faire pour inverser la tendance, son club a été battu à domicile par Crystal Palace par zéro but à deux. En League Championship (D2 anglaise), Jacques Maghoma, blessé, ne figurait pas sur la feuille de match lors de la défaite à domicile de Birmingham face à Leeds Utd (1-3). Présélectionné avec la RDC pour le match amical Fifa contre le Kenya le 26 février à Nairobi, Yeni Ngbakoto est sorti sur le banc à la 58e minute pour changer le cours du match et permettre à Queens Park Rangers (QPR) de s'imposer (2-1) face à Cardiff City Football Club qui menait à la pause par un but à zéro. Le néo-international RD-congolais a d'abord égalisé à la 62e minute avant d'être à l'origine du but contre son camp du défenseur Richards de Cardiff. Très en forme depuis son retour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Gabon avec les Léopards de la RDC, Neeskens Kebano semble transformé, marquant assez souvent avec Fulham FC. Titulaire et ayant joué toute la rencontre, il a inscrit le troisième but de Fulham face Preston North End. Britt Assombalonga a débuté le match lors du succès de Nottingham Forest sur Brighton & Hove Albion (3-0), mais il a été remplacé à la 77e minute sans marquer de but. Aaron Tshibola a, pour sa part,

fait son entrée à la 90e minute dans les rangs de Nottingham Forest. Youssouf Mulumbu n'a pas été sur la feuille du match lors de la cuisante défaite de Norwich City sur le terrain de Sheffield Wednesday (5-1). Chancel Mbemba n'était pas sur la feuille de match lors de la victoire en déplacement de Newcastle sur le terrain d'Huddersfield Town (1-3). Titulaire, Elias Katchunga a bien tenu sa place en attaque d'Huddersfield jusqu'au coup de sifflet final.

Ngamuko buteur avec Red Star en L2 française...

En Ligue 1 française, l'ailier international rd-congolais Firmin Mubele a été titularisé pour la troisième fois par l'entraîneur Christian Gourcuff de Rennes face à Metz. Et l'ancien joueur de V.Club et d'Al Ahli Doha au Qatar court encore derrière son premier but en L1 française, même s'il a participé à l'action qui a emmené l'égalisation rennaise par Saïd (1-1) contre une équipe de Metz portée littéralement par le Malien Cheick Tidiane Diabate depuis le mercato d'hiver. Aldo Kalulu est resté sur le banc de Rennes au cours de cette rencontre. Jules Iloki a débuté sur le banc lors de la nette défaite de Nantes à Monaco (0-4). Il a fait son apparition sur l'aire de jeu à la 62e minute, alors qu'Antony Walongwa est resté sur le banc nantais.

Il y a eu quatre congolais de souche titulaire lors du match à égalité entre Montpellier et Guingamp (1-1). Isaac Mbenza et Nordi Mukiele ont été présents côté montpelliérain et le jeune belgo-congolais Mbenza a été remplacé à la 63e minute. Le latéral international Jordan Ikoko, présélectionné pour le match contre le Kenya, a été titulaire dans le couloir droit de la

défense guingampaise, ainsi que Yannis Salibur en position de milieu offensif. Pour sa part, Nill de Pauw est monté sur le terrain à la 64e minute du côté de Guingamp. Jérémy Bela a été titulaire lors de la défaite à domicile de Dijon face à Nice (0-1). Il a été remplacé à la 77e minute par le Congolais de Brazzaville Bahamboula.

En Ligue 2, Fumu Tamuzo a été titulaire et jouant toute la rencontre dans les rangs d'Auxerre battu à domicile par Reims (1-2). Le latéral gauche Vital Nsimba a tenu sa place bien que Bourg-en-Bresse a été défait à domicile par Nîmes (0-1). Présélectionné par le sélectionneur Florent Ibenge pour le match entre la RDC et le Kenya, le jeune gardien de but Riffi Mandanda a gardé les perches d'AC Ajaccio victorieux en déplacement sur le terrain Brest (1-2). Également appelé par Florent Ibenge, Michael-Jordan Nkololo est entré en jeu à la 61e minute lors du match nul de Laval sur le terrain de Clermont. Clark Nsikulu a également fait son apparition avec Laval à la place de 86e minute. Le milieu international Remy Mulumba est entré en jeu à la 4e minute remplaçant Le Moigne blessé lors du match à égalité à domicile du Gazélec Ajaccio face à Tours (2-2). Blessé, le buteur John Tshibumbu ne figurait pas sur la feuille de match dans les rangs du Gazélec Ajaccio. Auteur pourtant du premier but de la partie, Anatole Ngamukol et Red Star ont été battu à domicile par Lens (2-3). L'ancien international rd-congolais Joël Sami a été titulaire dans la défense d'Orléans tenu en échec par Niort (1-1). Mais le jeune attaquant Ferris Ngoma est resté sur le banc des remplaçants orléanais.

Martin Enyimo

INSTITUT FRANÇAIS

Jocelyn Balu et les aigles de la révolte en concert inédit vendredi

Le show du 10 mars à la Halle de la Gombe est une grande première qui s'annonce spectaculaire et précède de peu celui de Praia annoncé dans le cadre de l'Atlantic Music Expo (AME), marché international de la world music prévu du 10 au 13 avril au Cap-Vert.

Invité à s'exprimer sur le concert qu'il livrera à l'Institut français de Kinshasa (IF) au cours de la conférence de presse tenue une semaine plus tôt, le 3 mars, Jocelyn Balu a tout de suite présenté son univers musical. « Cela fait quatre à cinq ans que nous avons commencé à travailler avec des amis. Nous avons essayé de réaliser des mix afrobeats mélangés avec des styles d'ailleurs et la musique traditionnelle du Congo. Aujourd'hui, nous avons abouti à un résultat qui est reconnu à l'international. Nous recevons des invitations et nous sommes sélectionnés pour aller jouer hors du pays », a-t-il dit. Jocelyn Balu et ses compagnons, les fameux Aigles de la révolte, en l'occurrence Josué, Muteba, Manix Muela, Don Magola, Jim Ilunga et Addy Nteke ont une bonne raison de se réjouir deux mois et demi à peine la sortie de leur mini-album. En effet, le chanteur a souligné que « L'EP N'Za sorti au mois de décembre nous a valu une sélection à l'Atlantic Music Expo, dans le cadre du Womex qui se tiendra

au Cap Vert ». Et pour prévenir les mélomanes kinoïstes qu'ils sont privilégiés, il a ajouté : « Le vendredi 10 mars, nous allons vous présenter le spectacle que nous allons montrer au Sénégal puis au Cap-Vert ». La jubilation des jeunes artistes est d'autant plus grande que Les Aigles de la révolte, affirment-ils, est « le premier groupe congolais à jouer sur la scène de l'Atlantic Music Expo ». Leur participation à la cinquième édition de ce marché international tenu pour une réelle opportunité de développement de la musique sur le plan continental compte beaucoup. Jocelyn dit à cet effet : « C'est une opportunité exceptionnelle pour notre groupe de suivre les pas des légendes de notre pays, tels que Wendo, Wemba ou encore Franco Luambo ».

Pour ce qui est de N'Za, que l'on pourrait traduire en français par « Le monde », est l'expression d'un regret à laquelle on pourrait bien adjoindre un point d'exclamation pour marquer une sorte de dépit. Car c'est bien cela le ressenti de Jocelyn Balu face à « la tournure qu'a prise notre monde d'aujourd'hui avec toutes ses antivaleurs ». Cinq titres composent ce mini-album qui sera vendu au moment du concert inédit dont le droit d'entrée est fixé à 2 000 FC. Ce sera le second de ce mois à la Grande halle de l'IF prévu pour 19 h 00 comme à l'accoutumée.

Nioni Masela

FOOTBALL

Sébastien Migné, nouveau sélectionneur des Diablies rouges



Sébastien Migné (Adiac)

Après avoir appris auprès de son maître Claude Le Roy, Sébastien Migné va désormais voler de ses propres ailes. Le Français a été désigné par la Fédération congolaise de football, sélectionneur des Diablies rouges.

Il remplace à ce poste l'autre Français, Pierre Lechantre. Barthélemy Ngatsono qui assurait l'intérim a été confirmé comme adjoint, un poste qui revient de facto à un Congolais. Ce dernier a été retenu pour avoir entraîné les deux dernières années une équipe du championnat national d'élite.

Après le départ de Pierre Lechantre, la Fédération congolaise de football avait lancé un appel à candidatures. 70 candidats ont manifesté leur intérêt avant que la Fécofoot ne dresse une short list de quatre potentiels candidats qu'elle a transmise le samedi, au ministre des Sports et de l'éducation physique, indiquant que Sébastien Migné était le choix principal de la Fécofoot devant le Gallois John Toshack, d'un autre Français Patrice Neveu et du belge Paul Put. « Nous avons reçu la short list avec Sébastien Migné comme principal entraîneur et les trois autres. Et nous leur avons adressé les correspondances, leur demandant de nous faire parvenir, dans les 72 heures, leurs prétentions financières... Nous pouvons donc

conclure aujourd'hui que Sébastien Migné a rempli les conditions à la fois techniques et financières pour être recruté comme entraîneur national de l'équipe A », a précisé Léon Alfred Opimbat. Et d'ajouter : « Nous avons décidé de lui envoyer une correspondance pour qu'il puisse venir au Congo d'ici à une semaine pour que nous puissions finaliser le dossier de recrutement. »

Qui est Sébastien Migné ?

Sébastien Migné est une personne qui connaît bien la maison Diablies rouges pour avoir été adjoint de Claude Le Roy lorsque ce dernier a dirigé les Diablies rouges de décembre 2013 jusqu'à son dernier match du tour préliminaire de la Coupe du monde contre l'Éthiopie vers fin 2015. Avec Claude Le Roy, ils ont amené le Congo en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2015 en Guinée Equatoriale. A peine engagé avec les Diablies rouges, Migné a conduit les Diablies rouges A lors du Championnat d'Afrique des nations 2013 en Afrique du sud. Avant le Congo, Sébastien Migné a suivi Claude Le Roy au Togo où il a été responsable entraîneur des U-20. Il a respectivement assumé le poste d'entraîneur adjoint d'Oman (2010), de Lens (2007) et de Strasbourg (2006).

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Diablies noirs battus sur tapis vert par l'Etoile du Congo

Le choc au sommet de la 10e journée, qui devrait opposer le dimanche les Diablies noirs à l'Etoile du Congo, ne s'est pas disputé. Mais sur le plan comptable, les trois points sont revenus aux Stelliens pour s'être présentés seuls sur l'aire de jeu. Les Diablies noirs ont donc écopé d'un forfait.

Ce n'est pas pour la première fois que les Diablotins ne se présentent pas sur l'aire de jeu pendant ces deux dernières années. Mais en aucun cas, ils ont accepté de perdre sur tapis vert face à sa plus sérieuse rivale : l'Etoile du Congo. Les raisons de ce forfait sont dues à la mauvaise gestion de l'équipe par les dirigeants actuels.

Avant d'affronter l'Etoile du Congo, les Diablies noirs s'étaient rendus à Pointe-Noire pour y affronter La Mancha dans le cadre de la 9e journée. Les Diablotins ont été sévèrement battus (0-4) par le club ponténégrin. Après, il s'est posé le problème de non-paiement des primes, a-t-on appris. Les joueurs des Diablies noirs



Etoile du Congo seule sur l'aire de jeu

ont fini par vendre leurs billets retour d'avion pour emprunter les bus qui les ont conduits à Brazzaville. Ce que les dirigeants n'ont pas apprécié. Une décision qui a visiblement influencé la volonté des joueurs à en découdre avec l'Etoile du Congo qui devrait s'appuyer sur ce match pour préparer sa rencontre des seizièmes de

finale de la Coupe de la Confédération face aux Algériens la Jeunesse sportive de Kabylie

AS Otoho poursuit sa série

Outre le forfait écopé par les Diablies noirs, la 10e journée s'est poursuivie normalement. L'AS Otoho a conservé son fauteuil de leader. Elle a dominé à Owando, le Club athlétique re-

naissance aiglons sur un score étriqué d'un but à zéro. Bersyl Obassi a inscrit l'unique but de la rencontre à la 87e minute. Le Cara rappelons-le, a manqué un penalty au cours de ce match.

L'AS Otoho (24 points) est la seule équipe invaincue depuis le début de la compétition. Quant aux Aiglons, ils viennent

de concéder leur deuxième d'affilée après celle à domicile face à Nico-Nicoyé. Deuxième après 8e journée, le Cara a été distancé de quatre points par l'Athlétic club Léopards de Dolisie qui a battu le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat l'AS Kimbonguela sur un score d'un but à zéro. Harris Tchilimbou a inscrit l'unique but de la rencontre. L'Etoile du Congo a profité de la défaite de La Mancha (0-1) face à l'AS Cheminots pour retrouver le podium à égalité de points avec les Fauves du Niari (18). Comme Cara et La Mancha, Tongo football s'est incliné devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (2-1).

La Jeunesse sportive de talangai a fait jeu égal avec Saint-Michel de Ouenzé (1-1). L'Interclub a dominé le FC Kondzo (2-0). Patronage Sainte-Anne a été accroché par le FC Nathaly's (0-0) puis Nico-Nicoyé a pris le dessus sur les Jeunes fauves (2-1).

J.G.E.

SANTÉ PUBLIQUE

Une gratuité des soins pour les ménages plus pauvres

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé officiellement, le 6 mars, le programme de ciblage des indigents du département de Brazzaville dans le cadre du Programme de développement des services de santé (PDSS II), projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale

L'objectif est d'augmenter le taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans les zones ciblées, et améliorer leur qualité. Le programme est exécuté dans sept départements du Congo, à savoir Brazzaville, la Bouenza, Pointe-Noire, le Niari, les Plateaux et la Cuvette, à travers un financement fondé sur la performance.

A Brazzaville, la sélection des indigents du deuxième programme du développement des services de santé, axé sur le Financement fondé sur la performance concerne quatre arrondissements : Bacongo, Makélékélé, Madibou et Mfilou. A cet effet, les ménages identifiés bénéficieront des services de santé préventifs et curatifs gratuits en incluant les hospitalisations. Peu avant le lancement du programme, le coordonnateur du PDSS II, le Dr Bernice Mesmer Nsitou a présenté le projet, défini la notion d'indigence ; de ménage ; les différentes étapes du processus de ciblage et bien

d'autres.

Bernice Mesmer Nsitou, a expliqué que le PDSS II, est l'une des réponses aux principaux problèmes identifiés dans le secteur de santé au Congo. Ces problèmes sont notamment un état de santé faible, un manque de protection financière pour la santé, un accès limité aux soins de qualité ainsi qu'un accès inégal aux soins de qualité.

Selon lui, la notion d'indigence renvoie à un état extrêmement défavorisé socialement et économiquement. Un indigent est incapable de s'occuper de lui-même ; il est sans ressources internes et externes. « Cette définition a trois dimensions : la pauvreté économique et financière, l'incapacité physique et l'absence de soutien endogène



et exogène », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, expliqué la notion de ménage comme un



La ministre lançant l'identification

ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage et dont les ressources et dépenses sont

Le représentant de la Banque mondiale, Djibrilla Issa, a indiqué qu'en matière de réduction de la pauvreté, le Congo a connu des progrès. Selon les estimations de la Banque mondiale, poursuit-il, le taux de pauvreté est passé de 51% en 2005 à environ 36% en 2015. « Les filets sociaux constituent une politique plus efficace pour engendrer une croissance pro-pauvres et complémentaire aux différences de développement. Les filets sociaux harmonisés, mis en œuvre en synergie avec les actions d'offre des services sociaux de base du gouvernement tels que la fourniture des services de santé de qualité, augmentent le capital humain des familles et contribuent à les faire sortir de la pauvreté », a indiqué le représentant de la Banque mondiale. La ministre de la Santé et de la population Jacqueline Lydia Mikolo a rappelé dans son mot

communes. Elles habitent généralement sous le même toit ou dans la même parcelle.

d'ouverture qu'au total 29.278 ménages vulnérables ont été identifiés pendant des campagnes dans les cinq départements du Congo : Brazzaville, la Bouenza, Pointe-Noire, le Niari, les Plateaux et la Cuvette.

Notons que cette opération d'identification des ménages pauvres intéresse également le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité. A cet effet, la ministre de tutelle, Antoinette Dinga Dzondo a souligné que l'appui de la Banque mondiale permet au Congo à travers le projet des filets sociaux Lisungi de construire son registre social unique. Il s'agit d'une base de données sur les ménages et personnes vulnérables ou très pauvres. Antoinette Dinga Dzondo a invité les circonscriptions d'action sociale à s'impliquer totalement et à travailler avec professionnalisme pour la réussite de cette opération. « Nous veillerons au succès du processus d'identification à la saisie des données dans le registre unique qui aboutira à la délivrance des cartes biométriques », a-t-elle déclaré. Le lancement officiel de la campagne de sensibilisation et d'identification s'est déroulé en présence des autorités administratives ; des chefs de quartiers ; des représentants de la société civile ; des confessions religieuses ; etc.

Lydie Gisèle Oko

EMULATION

Le groupe PEFACO Congo récompense les bons travailleurs

Récompenser les meilleurs collaborateurs pour mieux offrir des services de qualité dans nos établissements hôteliers, tel est le but recherché par Olivier Viard, directeur général des deux établissements hôteliers au Congo, PEFACO Hôtel Alima Palace à Ollombo et PEFACO Aéroport de Maya Maya à Brazzaville



Les heureux récipiendaires

Presque insolite, la scène de remise de prix aux meilleurs collaborateurs de février dernier du Palace Hôtel Alima s'est déroulée le lundi 6 mars en présence de l'ensemble du personnel. « C'est un moment de célébration du facteur humain,

car l'humain est le centre de nos préoccupations premières dans l'hôtellerie ainsi que la qualité de services à offrir à notre clientèle », a expliqué le directeur général.

« C'est depuis 25 ans que je pratique l'osmose en partant de la véritable relation entre le facteur humain et la qualité de service », confie Olivier Viard. Et de préciser « qu'une

fois dans le mois, nous récompensons 6 de nos collaborateurs dans chacun des deux établissements au Congo, soit 6% sur un total de 200 salariés ».

Parmi les 12 collaborateurs, deux d'entre eux sont retenus comme les meilleurs parmi les meilleurs.

Les critères de choix de lauréats sont préétablis. D'une façon collégiale, la direction met à l'étude les noms qui sont proposés par les chefs de services. Pour le mois de février, Elsa Ntsouni de l'hôtel d'Ollombo et Eva Freud Mayela ont été reconnus comme les meilleurs salariés du mois.

PEFACO est l'acronyme de Francis Perez, Ferrand Alain et Olivier Cauro, créateur en 1995, du groupe espagnol de 3 000 collaborateurs à travers le monde. Au sein du groupe, « l'émulation permet de promouvoir également les collaborateurs, C'est la politique de la carotte et de la chicotte », estime Olivier Viard tout, précisant qu'il préfère bien sûr la carotte.

Marie Alfred Ngoma

8 MARS

Patcheuli Owoki offre des pagnes à 400 femmes de Djiri

À l'occasion de la Journée internationale de la femme qui sera célébrée le 8 mars, le président de l'Association Génération Z de l'arrondissement 9, Djiri, Patcheuli Owoki a offert des pagnes à quatre-cents femmes de sa circonscription administrative. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives, des sages et des présidents des quartiers que compte Djiri. Le donateur a indiqué, dans son mot de circonstance, qu'il s'est inspiré de l'appel du ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement invitant les Congolais à offrir des présents divers aux femmes à l'occasion de cette journée. « Tu aimes ta mère, ta femme, ta sœur, ta fille, offre-lui un pagne le 8 mars », telle a été l'invite formulée par le ministère de la promotion de la femme et reprise par Patcheuli Owoki. Le président de l'Association Génération Z de Djiri a reconnu que la femme est la fleur de la vie, le parfum des temps et des doux moments. « Vous êtes des fleurs pour la vie, des fleurs pour nos pères et nos petits frères. Vous êtes ce qui rend grand le monde. Vous êtes les parfums des temps et des doux moments. Fortes et douces, vous l'êtes. Je vous aime des éblouissantes mamans et des pourvoyeuses de joie », a déclaré Patcheuli Owoki.

De leur côté, les bénéficiaires ont apprécié positivement le geste du président de l'Association Génération Z de Djiri. De plus, les femmes de cet arrondissement ont émis le vœu de voir pérenniser des actions de cette nature. Elles ont souhaité longue vie à l'Association Génération Z, à son président national ainsi qu'à son responsable de l'arrondissement 9.

Roger Ngombé